

Délibération 2025 / 04-10

L'an deux mil vingt-cinq le quatorze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

Étaient présents les Conseillers municipaux : Mrs Raymond RABETEAU, Jean-François CHAMPEAU, Christian FAUGERON, Didier LASSECHERE, Jacques FAURE, Maurice BESSE, Anthony BUYS, Mmes Claudine DAURY-NEYRET, France-Noëlle GIMENEZ, Mireille RECONDU.

Étaient absents excusés : Mrs Cédric LECOMTE (procuration Claudine DAURY-NEYRET), Arnaud PICOUT (procuration Raymond RABETEAU).

Étaient absents : Mr Jean-Jacques BORD.

Secrétaire de séance : Mme Claudine DAURY-NEYRET.

* * * * *

AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2024 - BUDGET CHAUFFERIE

Le Conseil Municipal :

- * Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2024,
- * Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,
- * Considérant les éléments suivants :

*** Pour mémoire :**

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2024)	-9 841,25
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2024)	13 139,52

*** Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2024**

Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires)	-17 495,16
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2024)	13 139,52

Déficit d'investissement cumulé -4 355,64

*** Restes à réaliser au 31 décembre**

Sur dépenses d'investissement	4 629,69
Sur recettes d'investissement	0.00

Solde net des restes à réaliser : -4 629,69
Déficit

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre

Rappel du solde d'exécution cumulé	-4 355,64
Rappel du solde net des restes à réaliser	-4 629,69

Besoin de financement -8 985,33

*** Résultat de fonctionnement à affecter:**

Résultat de l'exercice 2024 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires)	18 393,90
	-9 841,25
Total à affecter	8 552,65

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement	8 552,65
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2025)</i>	
2) Affectation complémentaire en "réserves" (crédit compte 1068) :	0.00
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2025)</i>	
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé	0,00
<i>(à reprendre en dépense ligne 002 de l'exercice 2025)</i>	
TOTAL AFFECTÉ :	8 552,65

Fait et délibéré en Mairie, le 14 avril 2025.

Le Maire,



Raymond RABETEAU